

Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLUi comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.

Légende

- Diagnostic foncier
- Construit
- Coupure urbaine
- Dent creuse
- Friche bâtie
- Jardin
- Terrain non disponible
- Projet
- Accès
- Exploitations agricoles
- Chemins à protéger
- Linéaires végétalisés

13 potentialités ont été recensées



id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
1	Construit	2 logements	66,7	0	0,26
2	Dent creuse	-	64,1	3	0,34
3	Jardin	-	27,5	0	0,07
4	Projet	-	93,5	3	0,29
5	Accès	-	6,1	0	0,03
6	Terrain non disponible	parc pour enfant	27,3	0	0,04
7	Terrain non disponible	terrain de sport	17,1	0	0,05
8	Coupure urbaine	-	118,0	0	0,81
9	Accès	-	23,9	0	0,22
10	Coupure urbaine	-	163,1	0	1,47
11	Dent creuse	-	66,6	3	0,32
12	Dent creuse	-	42,1	2	0,12
13	Jardin	-	22,9	0	0,04
14	Friche bâtie	-	39,1	1	0,12
15	Dent creuse	proximité d'une exploitation	36,8	1	0,17
16	Terrain non disponible	terrain de sport	25,2	0	0,36
17	Construit	3 logements	0	0	0,33
18	Construit	-	0	0	0,32

